

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	68	DÉLIBÉRATION N°	18/2025
Membres présents :	24		
Nombre de pouvoirs :	7	SÉANCE DU	08 avril 2025
Nombre de votants :	31		

Date de convocation : 04 avril 2025

Date d'affichage : 9 avril 2025

Le huit avril deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Girodet du siège de l'Agglomération Montargoise à Montargis en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BILLAULT, Vice-Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

CCCCFG : COUTEAU Evelyne, MARTIN Valérie, MARTINON Pierre, MOREAU Philippe.

3CBO : CORBY-GUÉNÉE Catherine, HAMON Stéphane, MONIN Ghislaine.

CC4V : GADOIS Céline.

AME : BILLAULT Jean Paul, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valerie, CHRISTODOULOU Alexis, COULON François, DESRUMAUX Vincent, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean Marie, DUPATY Gérard, GAILLARD Michel, JOLIVET Thierry, LORENTZ Gérard, MANAI-AHMADI Asma, MAUDUIT Maurice, TOURATIER Claude, VAREILLES Philippe.

PARTENAIRES : GABORET Jalila.

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

CCCCFG : GOISET Magalie.

3CBO : CHEVALIER Jean-luc

CC4V : BERNARD Françoise, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, Frédéric NERAUD

AME : BOUQUET Christophe, DEMAUMONT Franck, GABORET Grégory, GUERIN Régis, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien, PONTLEVE LAURENT Christiane, RAMBAUD Christophe, TERRIER Charles.

POUVOIRS : Madame Françoise BERNARD a donné pouvoir à Madame Céline GADOIS, Monsieur Christophe BOUQUET a donné pouvoir à Monsieur Gérard DUPATY, Monsieur Franck DEMAUMONT a donné pouvoir à Madame MARTIN, Monsieur Gérard LELIEVRE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul BILLAULT, Monsieur Fabien LEON a donné pouvoir à Madame Valérie CHARLES, Madame Christiane PONTLEVE LAURENT a donné pouvoir à Monsieur Eric GODEY, Monsieur Christophe RAMBAUD a donné pouvoir à Monsieur Thierry JOLIVET.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2025

Application agréée E-legalite.com

Secrétaire de séance : Madame Valérie Martin, déléguée de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

MODIFICATION DU POSTE DE COORDINATEUR DE LA PLATEFORME LOCALE DE RENOVATION ÉNERGETIQUE DE L'HABITAT PRIVE EN POSTE DE COORDINATEUR DU SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT MUTUALISÉ À L'ÉCHELLE DU GÂTINAIS MONTARGOIS

VU la délibération n°31-2013 du 19 décembre 2013 du Pays Gâtinais portant sur la création du poste de coordinateur de la Plateforme Locale de Rénovation Énergétique de l'Habitat privé

VU la délibération du 3 avril 2025 portant sur la mise en place d'un Service Public de Rénovation de l'Habitat mutualisé à l'échelle du Gâtinais montargois

Monsieur le Président,

RAPPELLE qu'un poste de coordinateur a été créé fin 2013 dans le cadre du déploiement de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE, anciennement Plateforme Locale de Rénovation Énergétique de l'Habitat privé)

PRÉCISE qu'au vu de la mise en place d'un Service Public de Rénovation de l'Habitat mutualisé à l'échelle du Gâtinais montargois en lieu et place de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique, il convient de modifier l'intitulé et les attributions du poste de coordinateur (H/F).

Le coordinateur (H/F) du Service Public de Rénovation de l'Habitat mutualisé aura notamment pour missions :

1/ Coordonner le service et gérer les relations partenariales :

- Animer le comité de pilotage du service mutualisé réunissant les différents partenaires impliqués (4 EPCI porteurs du service, partenaires signataires des Pactes territoriaux, partenaires techniques, partenaires écosystèmes, etc.),
- Animer le comité technique du service mutualisé dit Club Habitat réunissant les chargés de missions Habitat des 4 EPCI et, en fonction de l'ordre du jour, les signataires des Pactes territoriaux et les opérateurs techniques,
- Animer un centre de ressources et d'échanges entre les EPCI concernant les thématiques de la rénovation de l'habitat,
- Participer aux réseaux régionaux et nationaux en lien avec la rénovation de l'habitat,
- Élaborer et suivre avec les partenaires impliqués un programme d'actions à mettre en œuvre dans le cadre du service mutualisé (ex. feuille de route),
- Coconstruire des partenariats permettant d'atteindre les objectifs du service mutualisé,
- Assurer la mise en place et le suivi des outils collaboratifs et d'animation du service mutualisé (ex. interface internet, etc.),
- Définir et animer la stratégie de communication du service à destination des acteurs et partenaires du territoire et au sein des réseaux de partenaires externes,

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2025

Application agréée E-legalite.com

- Assurer le suivi technique et financier du service mutualisé et des partenariats créés,
- Accompagner les 4 EPCI porteurs du service dans leurs demandes de subventions,
- Évaluer les actions menées (ex. gestion d'un outil de suivi et d'évaluation),

2/ Développer les activités du service mutualisé à destination des particuliers et des professionnels liés à la rénovation de l'habitat à travers deux volets :

- Volet Dynamique territoriale :
 - Mobilisation des ménages : définir, coconstruire et animer des outils de sensibilisation ou de communication concernant les différents ménages et les différents types de projets,
 - Mobilisation des publics prioritaires : accompagner les 4 EPCI dans la mise en place d'actions à destination de ces publics (ex. la connaissance des écosystèmes locaux, le repérage des ménages, la mise en place d'animations ou de supports de communication dédiés à ces publics, etc.),
 - Mobilisation de l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème de la rénovation de l'habitat et donc tous les professionnels qui participent à cette politique de rénovation dans l'objectif d'avoir sur le territoire une offre professionnelle quantitative et qualitative à destination des ménages.
- Volet Information, Conseil et Orientation
 - Coordonner le déploiement des activités de ce volet en lien avec les 4 EPCI et les opérateurs en charge des missions effectives d'information, de conseil et d'orientation (ex. mise en place de l'accueil téléphonique, déploiement de permanences dédiées au rendez-vous de conseils, etc.)

Le poste serait toujours ouvert dans le cadre de la Filière Administrative, le Cadre d'emplois d'Attaché territorial et le Grade d'Attaché.

Ce poste serait porté par le PETR Gâtinais montargois en tant que structure coordinatrice du Service Public de Rénovation de l'Habitat mutualisé. Le financement du poste sera assuré conformément aux dispositions définies dans la convention de coopération et de coordination établie dans le cadre de la mise en place du Service Public de Rénovation de l'Habitat mutualisé à l'échelle du Gâtinais montargois.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

MODIFIE le poste de coordinateur (H/F) de la Plateforme Locale de Rénovation Energétique de l'Habitat privé afin qu'il devienne un poste de coordinateur (H/F) du Service Public de Rénovation de l'Habitat mutualisé à l'échelle du Gâtinais montargois conformément aux missions et au profil de poste prédéfinis,

SOLLICITE le soutien financier du FEDER pour ce poste et les charges liées

MANDATE le Président et les partenaires compétents pour qu'ils effectuent la sélection des candidats, et choisissent la personne qui sera retenue pour ce poste,

ÉCIDE de recruter cette personne dans le courant du 2^{ème} trimestre 2025, pour une durée de deux ans, pour un temps complet,

FIXE le traitement de l'intéressé(e) en référence à la grille indiciaire applicable au cadre d'emploi des attachés territoriaux,

AUTORISE cette personne, dans le cadre de ses déplacements liés au service, à utiliser le véhicule du PETR Gâtinais montargois (en priorité) ou son véhicule personnel, et à être remboursée des frais inhérents selon les barèmes en vigueur,

AUTORISE le Président à négocier les termes du contrat de travail à venir et à signer ce dernier avec le candidat retenu (H/F).

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NERAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2025

Application agréée E-legalite.com